



Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commission des Affaires sociales

Convocation¹

Mardi 12 mars 2013 - 14 h 30
Rue du Lombard, 69 – Salle 206

Ordre du jour modifié

1. **Proposition de décret portant création d'un contrat bruxellois d'intégration et de participation, déposée par Mme Françoise Schepmans, M. Philippe Pivin, M. Serge de Patoul et Mme Gisèle Mandaila**
38 (2010-2011) n° 1

Auditions dans le cadre de la mise en place d'un accueil structuré des primo-arrivants

Rapporteurs : M. Gaëtan Van Goidsenhoven et M. Alain Maron.

- ◆ Exposés
 - ◆ de M. Edouard Delruelle, directeur adjoint du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme,
 - ◆ de M. Alexandre Ansay, coordinateur du Centre régional d'appui en cohésion sociale (CRACs) pour le Centre bruxellois d'action interculturelle asbl (CBAI)
 - ◆ et de M. Jonathan Unger, chargé de recherche au CRACs et coauteur de la recherche menée en partenariat avec l'UCL/DEMO sur la situation démographique, spatiale et sociale des primo-arrivants à Bruxelles pour le Centre bruxellois d'action interculturelle asbl (CBAI).
- ◆ Discussion.

¹ Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions des commissions sont publiques.

2. Recommandations de la commission établies en suite des auditions sur le thème de l'inclusion des personnes en situation de handicap

Rapporteuses : Mme Dominique Braeckman et Mme Nadia El Yousfi.

- ◆ Examen et discussion des recommandations
- ◆ Vote
- ◆ Lecture et approbation du rapport (*éventuellement*)

3. Divers

Composition de la commission

Présidente : Mme Fatoumata Sidibé
Vice-présidents : Mme Mahinur Ozdemir, M. Alain Maron

Membres effectifs :

PS : M. Mohamed Azzouzi, Mme Michèle Carthé, Mme Nadia El Yousfi, M. Jamal Ikazban
Ecolo : Mme Dominique Braeckman, M. Alain Maron, M. Ahmed Mouhssin
MR : Mme Marion Lemesre, M. Gaëtan Van Goidsenhoven
FDF : Mme Gisèle Mandaila, Mme Fatoumata Sidibé
cdH : Mme Mahinur Ozdemir

Membres suppléants :

PS : M. Mohammadi Chahid, Mme Françoise Dupuis, M. Ahmed El Ktibi, M. Alain Hutchinson, Mme Anne Sylvie Mouzon
Ecolo : M. Aziz Albishari, Mme Anne Herscovici, Mme Zakia Khattabi, M. Jacques Morel
MR : Mme Anne Charlotte d'Ursel, M. Philippe Pivin, Mme Jacqueline Rousseaux
FDF : Mme Cécile Jodogne, Mme Isabelle Molenberg, Mme Caroline Persoons
cdH : M. Hervé Doyen, M. Pierre Migisha

Article 15 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: *"En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une séance par un autre membre du même groupe".*

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).